

## LE SNAP SE FELICITE DU DESACCORD SUR LE COMPLEMENT VARIABLE DE REMUNERATION



Le projet d'accord concernant la mise en place d'un complément variable de rémunération pour les agents de droit privé n'a recueilli qu'une seule signature et quelques oppositions, rendant cet accord **NON** valide ! (pour mémoire, les agents de droit public perçoivent aléatoirement une prime dite « prime collective d'intéressement »).

- ✂ Pour le SNAP, ces primes s'opposent à une nécessaire augmentation des salaires et au maintien du pouvoir d'achat.
- ✂ Pour le SNAP, remplir des obligations d'objectifs, sans les moyens nécessaires (budget, effectif, locaux, matériels...) contribue à dégrader les conditions de travail.
- ✂ Pour le SNAP, ce type de prime est en lien avec l'entretien annuel qui n'est pas aujourd'hui suffisamment clarifié et beaucoup trop subjectif.
- ✂ Pour le SNAP, une politique de rémunération au mérite et à la performance ne fera qu'accentuer les rythmes de travail et la concurrence entre agents.
- ✂ Pour le SNAP, il est inconcevable qu'un agent puisse être exclu d'un avantage financier car le niveau de performance 0% n'existe pas.
- ✂ Pour le SNAP, Pôle-emploi offre une qualité de service grâce à son esprit d'équipe et à son travail collectif, permettant de conjuguer les nombreuses compétences à mettre en œuvre, ce système a donc un caractère fort dangereux !
- ✂ Pour le SNAP, il est inconcevable de stabiliser des éléments de rémunération, en l'absence de classification des métiers et de pesage de poste, système qui reste flou.
- ✂ Pour le SNAP, ce principe est un outil de la Direction pour tenter de constituer des relations professionnelles agent/hiéarchique et développer ainsi les négociations de gré à gré (avancement, promotions, mutations...) au détriment des négociations collectives.

**LE SNAP DENONCE** CE MODE DE REMUNERATION « RECOMPENSE » QUE LA DG VOUDRAIT GENERALISER.

**LE SNAP REVENDIQUE** UNE REVALORISATION DES SALAIRES A HAUTEUR DU COUT DE LA VIE ET NON PAS UNE PRIME PASSAGERE ET EVENTUELLE.

**LE SNAP REVENDIQUE** DES OBJECTIFS « SMART » (Spécifiques et contrôlables, Mesurables, Acceptés, Réalistes, Temporels) et la reconnaissance des métiers et des qualifications des agents.

**Le SNAP REFUSE** de voir des primes prendre le pas sur la négociation salariale (souvenez-vous l'échec de la NAO et stagnation de la valeur du point d'indice !) qui doit garantir à minima le pouvoir d'achat pour tous.

**Monsieur le Directeur Général, si vous voulez récompenser les agents, récompensez les tous : redonnez du sens au travail, recrutez du personnel, donnez des moyens au réseau !**

# Votre avis nous est nécessaire pour défendre au mieux vos intérêts !